

Préparation de la célébration du baptême

Une réunion de préparation a lieu au cours du mois qui précède le baptême. Ainsi, si le baptême a lieu en mars, la préparation se déroule en février. Elle a lieu :

A 20h30 au foyer Paroissial

Rue du Guichet à Pouzauges (près de l'église)

- Réflexion sur le sens du baptême
- Préparation de la célébration

Si le couple habite dans un autre département, s'il lui est difficile de venir à cette réunion de préparation, il peut s'adresser au curé de la paroisse où il réside pour prévoir avec lui la préparation.

Parrains et marraines peuvent participer à la réunion de préparation.

Voici les dates :

Mois du baptême	Date de la préparation
Janvier 2012	Vendredi 2 décembre 2011
Février	Vendredi 6 janvier
Mars	Vendredi 3 février
Avril	Vendredi 2 mars
Mai	Vendredi 6 avril
Juin	Vendredi 4 mai
Juillet	Vendredi 1 ^{er} juin
Août	Vendredi 6 juillet
Septembre	Vendredi 3 août
Octobre	Vendredi 7 septembre
Novembre	Vendredi 5 octobre
Décembre	Vendredi 2 novembre
Janvier 2012	Vendredi 7 décembre

Venez inscrire votre enfant **2 à 3 mois avant la date** de célébration du baptême

Il y a des **permanences** au presbytère de Pouzauges :

Tél : 02 51 57 02 78

du lundi au samedi matin de 9h à 12h et de 15h à 18h

Dates de célébrations du baptême, année 2012

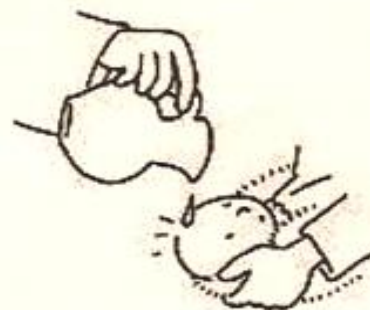
De manière habituelle :

- Le 1^{er} dimanche du mois à la Meilleraie ou Réaumur
- Le 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} dimanche à Pouzauges
- Le 3^{ème} dimanche à Chavagnes ou le Tallud

Il peut y avoir des baptêmes à la Veillée Pascale (samedi 7 avril) ou au cours des messes du jour de Pâques (8 avril) dans les différentes églises et **tous les dimanches (*)**

2012	Meilleraie ou Réaumur (1 ^{er} dim. du mois)	Pouzauges (2 ^e - 4 ^e - 5 ^{ème} dim.)	Chavagnes ou Le Tallud (3 ^e dim. du mois)
Janvier		8 - 22 - 29	15
Février	5	12 - 26	19
Mars	4	11 - 25	18
Avril	1	8 - 22 - 29	15
Mai	6	13 - 27	20
Juin	3	10 - 24	17
Juillet	1	8 - 22 - 29	15
Août	5	12 - 26	19
Septembre	2	9 - 23 - 30	16
Octobre	7	14 - 28	21
Novembre	4	11 - 25	18
Décembre	2	9 - 23 - 30	16

(*) Ce calendrier peut être modifié en raison d'événements particuliers sur la paroisse



Le samedi habituellement, nous ne célébrons pas de baptêmes.

Au cours de l'année, il y a des week-ends prolongés qui permettent aux familles dispersées de se rassembler : Pâques, Ascension, Pentecôte...

Cependant, la célébration d'un baptême peut avoir lieu au cours de la messe du samedi soir.